



Nam.R

Siège social : 4, rue Foucault – 75116 PARIS
Société anonyme au capital de 757 351 euros

**Rapport du commissaire aux comptes
sur la réduction du capital**

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2022 – Résolution n°6

Nam.R

Siège social : 4, rue Foucault – 75116 PARIS
Société anonyme au capital de 757 351 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale Extraordinaire du 15 juin 2022 – Résolution n°6

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour :

- annuler, dans la limite de 10 % de son capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourrait détenir notamment par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce.
- Réduire le capital à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Etienne de BRYAS

Associé